



ACCUEILS DE LOISIRS DE VINÇA

PROJET PÉDAGOGIQUE

2020/2021

**Préservons notre
environnement et notre
santé**

SOMMAIRE

I CONTEXTE.....	3
II OBJECTIFS	3 à 10
1 OBJECTIFS PERMANENTS.....	4
2 RESPECT DES RYTHMES ET DES BESOINS.....	5
3 TYPES D’ACTIVITES PROPOSEES.....	6
4 REGLES DE VIE.....	7
5 OBJECTIFS GENERAUX, SPECIFIQUE ET PROJETS D’ANIMATION	8
A Objectifs pédagogiques accueil maternel	8 à 9
B Objectifs pédagogique accueil primaire	10
III DESCRIPTIF DE L’ACM	11 à 12
1 STRUCTURE D’ACCUEIL.....	11
2 LES LOCAUX	11
3 PUBLIC VISE.....	11
4 DATES D’OUVERTURE	11
5 HORAIRES.....	11
6 MODALITES D’INSCRIPTION.....	12
7 TARIFS.....	12
IV FONCTIONNEMENT GENERAL	13 à 14
1 TEMPS D’ACCUEIL.....	13
2 REPAS.....	13
3 JOURNEES TYPES.....	13 à 14
V ACTIVITES	15
VI EQUIPE D’ENCADREMENT	16 à 21
1 PRESENTATION	16
2 ROLE DE CHACUN	17 à 18
3 ORGANISATION DU TRAVAIL DANS L’EQUIPE	18 à 19
4 REGLES D’HYGIENE ET DE SANTE.....	19
5 LAICITE	19 à 20
6 REGLEMENTATION ET SECURITE	20
VII EVALUATION.....	21

I. CONTEXTE :

L'accueil de loisirs de Vinça se situe entre mer et montagne, aux portes du Conflent. Il a la particularité d'accueillir, non seulement de nombreux vinçannais, mais également des enfants qui vivent dans des villages du secteur, plus ou moins éloignés, du lieu de l'accueil. De plus, de nombreuses familles rencontrent des besoins de modes de garde quant à leur vie professionnelle.

C'est dans ce contexte que l'intercommunalité a fait le choix d'ouvrir les accueils maternel et primaire de Vinça de 7h30 à 18h30 chaque jour de la semaine sur les temps périscolaires (du lundi au vendredi) et sur toutes les périodes de vacances hormis les 2 semaines de vacances de Noël et la dernière quinzaine du mois d'août.

II. OBJECTIFS:

Tout projet pédagogique doit décliner du projet éducatif défini par l'organisateur. Suite au changement de l'équipe intercommunale, le Projet Educatif de Territoire est en cours d'élaboration.

Le projet pédagogique se verra adapté en fonction des objectifs éducatifs qui seront prochainement définis. Dans l'attente, les objectifs qui sont définis dans ce projets correspondent au respect des rythmes et besoins des enfants, tout en essayant de leur inculquer les valeurs et principes de la République, à apprendre le Vivre Ensemble, et à découvrir et préserver les richesses de notre environnement.

En découle, le thème de cette année qui est : « Préservons notre environnement et notre santé ».

Nos objectifs ont pour but de privilégier les besoins individuels de chaque enfant, en respectant leur rythme et leurs besoins, en les impliquant dans la vie de l'ACM et du village, tout en mettant en avant l'importance du rôle des parents dans notre fonctionnement.

A travers les thématiques diverses de l'année, nous ferons découvrir aux enfants le patrimoine local, la faune et la flore qui nous entoure, nous favoriserons le développement de l'imaginaire et de la créativité grâce à des contes, des danses et diverses activités manuelles.

En ce contexte de Covid 19, l'équipe pédagogique ne manquera pas de veiller au respect des protocoles sanitaires en vigueur. *Annexe 1*

1. Objectifs permanents :

Objectifs généraux	Objectifs spécifiques
<i>Développer l'autonomie de l'enfant</i>	<ul style="list-style-type: none"> -Apprendre à faire seul (manger, ranger...) -Jouer et se dépenser (promenade découverte, danse...) -Communiquer, s'exprimer (comptines, histoire racontées, chants...) -Apprendre l'espace et le temps (se repérer dans l'espace, reconnaître les différents moments de la journée, connaître la date ...)
<i>Apprendre à construire son langage</i>	<ul style="list-style-type: none"> -Parler (histoires racontées, comptines...) Etre écouter (chants, expression, mini scènes théâtrales...) -Comprendre (contes et légendes, histoires de « curiosité »,...)
<i>Développer l'imaginaire de l'enfant</i>	<ul style="list-style-type: none"> -S'exprimer, à travers des fresques, des peintures et activités manuelles diverses -S'émerveiller (mise en scène d'histoires racontées) -Etre créatif (fabrication d'un char pour le carnaval, fabrication d'objets pour le Téléthon...)
<i>Découvrir le patrimoine qui l'entoure</i>	<ul style="list-style-type: none"> -Découverte du village (promenade balade, grands jeux dans le village historique, découverte des fontaines, projet jardin...)
<i>Respect de la croissance physiologique</i>	<ul style="list-style-type: none"> -Sommeil et repos (sieste et temps calmes) -Nourriture et besoins équilibrés (collation et goûter, découverte des fruits et légumes de saison) -Développement des 5 sens (kim toucher et goût, continuité du projet jardinage...)

2. Respect des rythmes et des besoins :

Privilégier les rythmes individuels de l'enfant :

L'enfant a des rythmes physiologiques dont le respect contribue à la qualité de son développement.

L'équipe d'animation contribue à la volonté de respecter au mieux les rythmes de vie de chaque enfant.

Les temps de vie quotidienne :

Le petit déjeuner est donné à 9h15 sous forme de collation (fruits de saison, gâteaux, compotes...)

La collation du matin répond aussi à un besoin, le petit déjeuner est parfois négligé

Le repas du midi est servi dans le restaurant scolaire de l'école Jean Alloiteau par le personnel de cantine durant les mercredis et les vacances scolaires.

Pour les enfants mangeant au centre de loisirs le midi, les repas sont livrés par une entreprise durant les vacances scolaires (SIS).

Le temps du repas est un moment privilégié pour discuter avec les enfants de l'accueil de loisirs, des activités ou de toute autre chose

Nous profitons de ce repas pour leur donner plus d'autonomie et de développer leur sens de l'initiative.

Des notions de respect sont abordées (sensibilisation aux problèmes du monde qui les entourent).

La présence des animateurs aux côtés des enfants est essentielle pour faire de ce temps un moment d'échange et de convivialité.

Avant et après chaque repas, les règles d'hygiène sont rappelées aux enfants (passage au toilettes et lavage des mains).

Le temps calme / la sieste :

Nous disposons de lits couchettes dans le dortoir de l'école maternelle. Le temps de repos en début d'après-midi se déroule dans le calme et dans la pénombre. L'enfant sera amené à se détendre grâce à une histoire ou de la musique douce.

Si nécessaire, l'animatrice accompagne l'enfant de manière à le rassurer dans ce moment d'intimité où l'enfant peut se reposer avec son « doudou ».

Le goûter :

En général vers 16h30, le goûter permet de faire une pause l'après-midi de réunir les enfants autour d'une collation.

C'est un moment privilégié où les enfants expriment leur ressenti sur la journée (jeux coopératifs).

Il est pris en groupe, parfois à l'extérieur si le temps le permet.

3. Type d'activités proposées :

Les activités manuelles au centre de loisirs

Pratiquer une activité manuelle, c'est agir avec ses mains sur la matière, les matériaux en se servant d'outils, pour créer, pour fabriquer, créer en modifiant les formes en laissant son empreinte sur la matière.

Les ateliers artistiques développent tous les sens, permettent de découvrir les matériaux, de développer la créativité et les possibilités d'expression, de vivre une démarche de découverte.

(Atelier manuel et artistique basé sur le recyclage, redonner une deuxième vie aux objets...)

Les enfants apprennent des techniques variées en manipulant différents outils ou matières.

Ces ateliers sont remplis de moments de découverte pour les enfants, ils utilisent de l'encre, de la peinture, premier découpage pour certains, premier modelage pour d'autres

Jeux simples et en groupe

Ces activités ont pour but premier de distraire les enfants, mais elles permettent aussi d'éveiller leur curiosité, leur sens de l'observation, de les aider à développer leur habileté manuelle, autrement dit, d'apprendre en s'amusant !

Créations à base de recyclage

La récup' c'est tendance... être écolo n'a jamais été aussi rigolo !

Plein d'idées créatives autour du recyclage pour donner une seconde vie aux matériaux et aux objets destinées à la poubelle.

Les ateliers créatifs se veulent simples et faciles à réaliser avec peu de matériaux. La notion écologique est abordée avec le recyclage de plusieurs matières.

Les travaux manuels ont pour objectif principal, l'élaboration et la réalisation d'un objet visant à développer l'expression et la maîtrise du geste.

Ateliers sportifs (salle des tapis, stade,...)

Objectifs pédagogiques :

- développer le sens de l'effort et de la persévérance,
- réaliser une performance mesurée en distance et en force,
- coordonner ses gestes,
- développer la motricité

Les ateliers cuisine :

objectifs pédagogiques :

- développer la créativité des enfants,
- apprendre à utiliser des aliments, à manipuler des ustensiles, à les nommer,
- développer la socialisation (participer à une réalisation dans un petit groupe)

4. Règles de vie à l'accueil de loisirs :

– Pour les enfants :

Les règles de vie sont établies avec les enfants et leur consentement. Elles ont un rôle très important et nécessaire dans la vie en collectivité et doivent être claires, utiles, précises et appliquées.

Favoriser l'apprentissage de la vie en collectivité

Dès la maternelle, l'enfant expérimente la vie en groupe. C'est un apprentissage essentiel pour sa socialisation.

L'équipe d'animation porte une attention particulière à expliquer régulièrement les règles de vie aux enfants afin qu'ils puissent les intégrer et se les approprier.

Afficher les règles de vie du centre.

Apprendre à vivre ensemble.

Par exemple il va s'agir de respecter les autres ainsi que le matériel, de tolérer les différences, de jouer ensemble, de pouvoir attendre son tour....

Ces règles respectées par tous (enfants adultes) sont des vecteurs en relation avec les autres (rangement du matériel, propreté, se laver les mains, respecter le sommeil des autres...)

– Pour les adultes :

Les règles de vie sont les mêmes que pour les enfants. Elles sont établies pour assurer la protection physique et morale des enfants.

Les animateurs sont des adultes référents pour les enfants et doivent montrer le bon exemple.

La place des parents :

L'implication des parents dans la vie de l'accueil de loisirs est essentielle. Ce sont des temps d'échanges enrichissants.

Répondre aux demandes des parents, être à leur écoute.

Les actions :

- Panneau d'information
- Projet pédagogique mis à disposition à l'attente des parents
- Garantir les moments d'échanges animateurs / parents sur la vie de leur enfant au centre

5. OBJECTIFS GENERAUX, SPECIFIQUES ET PROJET D'ANIMATIONS 2020/2021

A. Objectifs de l'accueil maternel :

- **Développer la conscience de l'enfant** du monde qui nous entoure (la nature, le patrimoine.) et sensibiliser les enfants à sa préservation au travers de différentes actions :

- **Actions en lien avec l'environnement :**

- **∞ Sensibiliser au tri sélectif et au recyclage :**

- Mise en place d'une action avec le Sydetom
- Découvrir des objets fabriqués à partir de matières recyclées

- **∞ Sensibiliser aux bienfaits de la nature et aborder l'importance d'une bonne hygiène corporelle :**

- Fabrication de produits de beauté naturels
- Instauration de rituel du lavage de mains à chaque moment nécessaire tout le long de la journée
- Sorties régulières en milieu naturel...

- **∞ Découvrir la faune et la flore qui nous entoure au travers de balades et randonnées ludiques et interactives**
Découvrir l'importance de la place des insectes dans la biodiversité et connaître la faune locale (noms des oiseaux, des insectes, des animaux...Appréhender l'équilibre fragile de la nature et la place de l'Homme

- Plantation d'un arbre symbolique à un emplacement déterminé, il permettra d'observer son évolution en fonction des saisons et d'étudier le cycle de la vie.

- **∞ Découvrir les matières naturelles et leurs différentes techniques de fabrication :**

- Ateliers de fabrication de papier
- Ateliers recycl'art

- **∞ Appréhender le milieu naturel local :**

- Mise en place d'actions autour du lac de Vinça (pêche, observation...)
- Apprendre les bons comportements dans la nature et auprès des animaux

- **Actions de prévention santé**

- **∞ Sensibiliser les enfants à l'importance d'adopter une bonne hygiène de vie :**

- Donner de bonnes habitudes alimentaires, éveiller au goût, apprendre à cuisiner, acquérir des connaissances sur les familles d'aliments, connaître le nom de nombreux fruits et légumes.

Donner aux enfants, le goût de la pratique d'une activité physique quotidienne et expliquer l'importance de celle-ci sur la santé.

∞ Apprendre à exprimer et à gérer ses émotions :

- Lire des histoires sur les émotions (ressource Médiathèque de Vinça), connaître les différentes émotions et apprendre à les exprimer en s'appuyant, d'abord, sur des activités dessin, du théâtre, marionnettes, météo des humeurs... pour enfin réussir à les exprimer en les formulant de manière autonome.

B. Objectifs de l'accueil primaire :

➤ Sensibilisation à l'environnement :

-Mise en place du recyclage et sensibilisation à la production de déchets
(fabrication d'un composteur, instauration du tri sélectif sur le temps de cantine, changement dans les prises de goûters avec suppression des gâteaux industriels emballés individuellement, visite de l'usine d'incinération des déchets avec le Sydetom)

- Découverte du patrimoine local : *par le biais de balades régulières et la découverte de sites culturels locaux.*

- Découverte des acteurs et partenariat des acteurs locaux : *Valorisation de la consommation locale (chez les maraîchers, boulangers, au marché...), projet Kamishibaï avec la médiathèque...*

➤ Découverte de la faune et la flore :

- Sensibilisation aux espèces en danger

- Découverte de la faune locale

- Découverte de la flore locale

➤ Esprit sain dans un corps sain :

-Culture de l'esprit sain :

instauration d'un climat serein par le biais d'activités coopératives, développement de l'esprit d'équipe et de cohésion au sein du groupe

- La santé dans l'assiette : *activités de cuisine, sensibilisation au bien manger (instauration à l'accueil de bonnes habitudes alimentaires, actions de prévention sur la « malbouffe »...*

-Sensibilisation à l'importance de l'activité physique régulière :

Instauration de jeu sportifs au quotidien, action de prévention sur l'impact des écrans en partenariat avec la fédération de gym volontaire « Moins d'écrans, plus de temps pour bouger »...

La mise en œuvre de ces projets d'animation dépendra de la marge de manœuvre possible avec la crise COVID.

III. DESCRIPTIF DE L'ACM :

1. Structure d'accueil

Nom	Accueil de Loisirs Maternel
Adresse	5, rue des Jardins de la Mairie 66320 Vinça
Téléphone	04.68.05.54.79
Portable	06-26-36-65-38
Mail	MOREL.elodie@ccconflent.fr/LIMIA.Elodie@ccconflent.fr
Horaires d'ouverture bureau	17h-18h30 (sauf le mercredi)

2. Les locaux

L'accueil de loisirs maternelle dispose d'une salle d'activité de 60m², qui se situe dans les locaux de l'école maternelle. Les sanitaires, le dortoir et la cour de récréation sont partagés avec l'école.

L'accueil de loisirs primaire dispose d'un algeco installé dans la cour de l'école primaire. Les sanitaires et la cour de récréation sont partagés avec l'école.

En cas de nécessité, les animateurs et enfants peuvent, ponctuellement, prendre place dans les salles de classe.

3. Public visé

L'ACM accueille les enfants de 2,5 ans (inscrits sur les listes scolaires) à 12 ans. Les enfants en âge de fréquenter la maternelle sont accueillis à l'accueil maternel et ceux en âge de fréquenter l'école primaire, à l'accueil primaire.

Les enfants en CM2, peuvent bénéficier des passerelles, les mercredis matin et certains mercredis à la journée. L'accueil de ces enfants s'effectue au PIJ.

Peuvent bénéficier de cet accueil tous les enfants du territoire mais également ceux issus des territoires limitrophes ainsi que les vacanciers.

Les enfants en situation de handicap peuvent être accueillis dans la structure après avis du médecin traitant sous réserve qu'un protocole d'accueil ait été mis en place en amont avec la famille. Un travail est réalisé avec l'équipe d'animateurs en collaboration avec l'association Hand'avant 66 et si besoin du CAMPS

4. Dates d'ouverture

L'accueil de loisirs de Vinça est ouvert sur les temps périscolaires tout au long de l'année et fonctionnent aux vacances d'Automne, d'hiver, de printemps et de début juillet jusqu'à mi-août pour la période de vacances estivale.

5. Horaires

Le but principal étant de répondre aux besoins des familles et des enfants, les horaires ont été définis de façon à s'adapter à ceux-ci.

La structure est ouverte de 7h30 à 18h30 avec possibilité pour les parents de récupérer les enfants à midi, avec une possibilité, uniquement sur les mercredis, de fréquenter l'accueil en demi-journée.

6. Modalités d'inscription

Les inscriptions s'effectuent par le biais de fiches à remplir au moins 15 jours avant le jour d'accueil. Les fiches d'inscriptions sont distribuées à l'école et sont également disponibles sur le site internet de la Communauté de Communes.

Seuls les enfants dont les dossiers sont complets pourront être acceptés sur les structures. Les dossiers individuels sont constitués de :

- La fiche familiale de renseignements (document disponible sur le site conflentcanigou.fr)
- La fiche médicale individuelle (document disponible sur le site conflentcanigou.fr)
- La photocopie des vaccins
- L'attestation d'assurance extrascolaire
- Le justificatif CAF ou MSA pour qu'un tarif allégé en fonction du quotient familial.
- La fiche d'inscription dûment complétée.

Les enfants devront être à jour de leur vaccination.

Les journées où les enfants sont inscrits seront facturées (sauf sur présentation d'un certificat médical).

Toute inscription s'accompagne de l'adhésion au règlement de fonctionnement des ACM de la Communauté de communes. *Document disponible sur le site Conflentcanigo.fr*

7. Tarifs

Les tarifs communs aux accueils de loisirs maternels et élémentaires du territoire par le Conseil communautaire restent inchangés cette année.

- Pour les familles allocataires de la CAF et de la MSA, les tarifs sont adaptés en fonction du quotient familial. *Tarifs disponibles sur le site Conflentcanigo.fr*

IV. FONCTIONNEMENT GENERAL :

1. Les temps d'accueil :

- Accueil maternel : Les enfants sont accueillis de 7h30 à 9h le matin, de 11h45 à 13h50 sur les temps méridiens et de 16h45 à 18h30 les jours d'école.
Les mercredis, de 7h30 à 18h30, avec possibilité de fonctionner en demi-journée et avec ou sans repas.
Les vacances scolaires, obligations d'inscription à la journée avec possibilité de récupérer les enfants pour le repas, sauf en cas de sortie à la journée.
- Accueil primaire : Les enfants sont accueillis de 7h30 à 9h le matin, de 12h à 13h50 sur les temps méridiens et de 17h à 18h30 les jours d'école.
Les mercredis, de 7h30 à 18h30, avec possibilité de fonctionner en demi-journée et avec ou sans repas sauf en cas de sortie à la journée.
Les vacances scolaires, obligations d'inscription à la journée avec possibilité de récupérer les enfants pour le repas, sauf en cas de sortie à la journée.

2. Les repas :

La prise de repas s'effectue au réfectoire dans les locaux de l'école primaire. Les enfants de la maternelle sont transportés en bus les jours d'école et les mercredis et vacances les jours de pluie.

La restauration scolaire accueillant un nombre important d'enfants les jours d'école, nous effectuons donc 2 services dans les 2 salles de réfectoire. Les maternels mangent en premier, ainsi qu'une partie des primaires. Cette année nous nous sommes adaptés avec les groupes classes définis par l'école afin de limiter le brassage des élèves, crise COVID oblige !

3. Journée type :

Une journée type à l'accueil de loisirs maternel se déroule comme suit:

- **de 7H30 à 9H00** : accueil échelonné des enfants
- **de 9H15 à 9h30** : temps de collation
- **de 9h30 à 11H30** : temps d'activités
- **de 11h30 à 12h00**: temps d'autonomie sur les coins de vie
- **de 12h00 à 13h30**: déjeuner où nous mangeons ensemble avec les enfants de l'accueil de loisirs primaire au réfectoire de l'école primaire
- **de 13h30 à 14h00**: temps d'accueil pour les enfants qui n'ont pas mangé avec nous ou qui ne viennent que l'après-midi. Temps d'activités calmes
- **de 13h30 à 15h30**: sieste & temps calme sur les coins de vie
- **de 14h30 à 16h**: ateliers proposés

- **de 16h à 16h30:** goûter collectif
- **de 16h30 à 17h:** temps d'autonomie sur les coins de vie
- **de 17h00 à 18h30:** accueil échelonné des parents qui viennent chercher leurs enfants.

Une journée type à l'accueil de loisirs primaire se déroule comme suit :

- **de 7H30 à 9H00 :** accueil échelonné des enfants
- **de 9H15 à 9h30 :** collation
- **de 9h30 à 11H30 :** temps d'activités
- **de 11h30 à 12h00:** jeux libres
- **de 12h00 à 13h30:** déjeuner où nous mangeons ensemble avec les enfants de l'accueil de loisirs maternel
- **de 13h30 à 14h00:** temps d'accueil pour les enfants qui n'ont pas mangé avec nous ou qui ne viennent que l'après-midi. Temps d'activités calmes
- **de 14h30 à 16h:** temps d'activités
- **de 16h à 16h30:** goûter collectif
- **de 16h30 à 17h:** jeux libres
- **de 17h00 à 18h30:** accueil échelonné des parents qui viennent chercher leurs enfants.

Cette journée-type prend en compte les besoins et le rythme de vie des enfants, c'est pour cela que nous mettons en place des temps calmes et des temps d'activités, indispensables à l'enfant ainsi que des temps d'autonomie qui favorisent l'apprentissage et développent la créativité.

V. LES ACTIVITES

Il y a différentes façons d'envisager l'activité :

Laisser jouer : un groupe d'enfants commencent un jeu sans danger particulier. L'animateur laisse faire tout en ayant une surveillance discrète.

Donner à jouer : l'activité initié par le groupe d'enfant présente des lacunes (mauvais fonctionnement du jeu, etc.). L'animateur accompagne le groupe en leur donnant les moyens d'évoluer.

Jouer avec : L'activité initiée présente des dangers ou le matériel n'est pas adapté à l'enfant. L'animateur intervient dans ses limites de compétences ou délègue un autre animateur auprès du groupe. L'accompagnement est nécessaire.

Faire jouer : l'animateur informe le groupe d'enfants des différents choix possibles d'activités préparées.

Favorable à une prise en compte globale des besoins de chaque enfant, nous proposons des activités dans différents domaines :

- Le jeu, sous ses différentes formes (jeux sportifs, jeux d'équipe, jeux de société, jeux de fiction, de construction, grands jeux...)
- Les activités d'expressions manuelles, artistiques, plastiques, dramatiques... ;
- Les activités de découverte (sorties, visites de musée, cinéma, théâtre, mini camps, découverte du milieu urbain, découverte d'autres milieux...)
- Les activités physiques et sportives ;
- La lecture, le conte... ;
- Animation de rue, vie du village, fêtes... .

Cette année, le thème de l'accueil est « *Préservons notre environnement et notre santé* ». Ce thème a été choisi pour éveiller la conscience de l'importance d'avoir une bonne hygiène de vie et sensibiliser à l'environnement à travers des sorties et des activités spécifiques.

L'équipe a en charge l'élaboration du programme d'animation en lien avec le projet pédagogique et le thème définis tout en respectant les envies et les caractéristiques du public accueilli.

Cette année scolaire 2020/2021 étant bien particulière sur l'aspect sanitaire. Aucune sortie n'a encore été programmée. De nombreuses visites que nous voulions programmées (cave viticole, caserne des pompiers, visite de l'usine d'incinération des déchets...) ne peuvent pas être mise en place. Si le protocole sanitaire s'allégeait, nous ne manquerions pas de programmer ces sorties.

En fonction des conditions météorologiques ou autres, les programmes d'activités peuvent être modifiés.

VI. L'ÉQUIPE D'ENCADREMENT :

1. Présentation de l'équipe qui intervient tout le long de l'année scolaire

NOM	Prénom	Qualification	Fonction	Périodes	Groupe d'âges
MOREL	Elodie	BAFD et Animateur Cat B	Directrice	Toutes les périodes	
LIMIA	Elodie	BAFA et BAFD en cours	Directrice adjointe	Toutes les périodes	
BIROT	Mathis	BAFA	Animateur	Toutes les périodes	6-11ans
CHALMETTE	Véronique	BAFA et CAP PE	Animatrice et ATSEM	Périscolaire et vacances	3- 6 ans
GOMES	Joanna	Stagiaire BAFA	Animatrice	Toutes les périodes	3-11 ans
BRUHIER	Emilie	BAFA et BPJEPS	Animatrice	Périscolaire	6-11 ans et ados
BOYER	Isabelle	BAFA et BPJEPS	Animatrice	Toutes les périodes	6-11ans
BURGOS	Emma	CAP petite enfance	Animateur	Toutes les périodes	6-11 ans
BURGOS	Noémie	Stagiaire BAFA	Animatrice	Toutes les périodes	3-11 ans
DELBROUCQUE	Sofiane	DEUG STAPS	Animateur	Périscolaire	6-11 ans
SHOUMAKER	Marine	BAFA	Animatrice	Toutes les périodes	6-11 ans
LEGRAND	Colyne	BAFA	Animatrice	Toutes les périodes	3-6 ans
LELIEVRE	Laura	BAFA et CQP	Animatrice	Toutes les périodes	3-11 ans
PIAU	Caroline	BAFA	Animatrice	Mercredi et vacances	3-6 ans
RIBERE	Pauline	BAFA	Animatrice et ATSEM	Périscolaire et vacances	3-6 ans
GAVERIAUX	Lou	Stagiaire BAFA	Animatrice	Toutes les périodes	3-6ans 6-11ans
PRADELL	Marie		Agent cantine	Cantine	
CHARROY GOMES	Marie-Laure		Agent cantine	Cantine	
MEERT	Ludovic	BP JEPS	Animateur	Toutes les périodes	3-6 ans 6-11 ans
RADA	Imane	BAFA	Animatrice	Périscolaire et vacances	6-11 ans
BACO	Tam	Non diplômée	Animatrice		3-6 ans

+ Renfort d'animateurs saisonniers diplômés périodes extrascolaires

2. Rôle de chacun

➤ **Le responsable de la structure : Elodie Morel**

Chaque site est placé sous la responsabilité d'un directeur désigné par la coordinatrice. Il assure les mêmes fonctions que les autres animateurs mais également la liaison entre la responsable et le reste de l'équipe. Il informe la responsable de ce qui se passe sur le centre (accident, problèmes avec les parents, les enfants...)

Ses missions :

- L'organisation logistique ;
- L'animation de l'équipe ;
- La gestion financière, matérielle et administrative ;
- Les relations avec les différents partenaires ;
- Il est garant de la mise en œuvre du projet pédagogique ;
- Il est garant de l'évolution du projet, son évaluation et sa régulation.
- Il est garant du bon fonctionnement de la structure, de la loi, en préservant la sécurité physique, affective et morale des mineurs et des animateurs présents sur l'accueil de loisirs.
- Il est garant de l'hygiène et du suivi sanitaire de tous les enfants.
- Être garant de l'économat de la structure
- Les relations avec les familles
- Animer et former l'équipe d'animation (validation des stages pratiques)
- Accompagner les animateurs dans leurs rôles et leurs fonctions.

• **La directrice adjointe : Elodie Limia**

Son rôle est d'assister la directrice dans ses fonctions, tant sur les points administratifs que managériaux. C'est elle qui endosse de rôle de Directrice en cas d'absence de la Directrice de la structure.

• **Les animateurs**

Ils ont pour fonction :

- L'animation des différents moments de la journée ;
- L'accueil des enfants ;
- La préparation des activités, leur mise en place, le rangement ;
- Ils sont garants de la sécurité physique et affective de chaque enfant. Ils sont garants du respect des lieux et du matériel, ainsi que de l'application des règles de vie ;
- Ils s'engagent à mettre en œuvre le projet pédagogique et les projets d'activités définies en équipe ;
- Ils participent aux réunions de préparation, d'évaluation, et de bilan.

Moyens :

- Alternier les activités physiques et calmes ainsi que les moments en grand groupe et petit groupe ;
- Permettre les activités individuelles autant que la pratique collective ;
- Faire des groupes respectant la réalité d'une tranche d'âge. On pourra par contre décider de mélanger les enfants pour des activités définies, par choix pédagogique, au service d'un ou plusieurs objectifs ;
- Organiser les journées avec les enfants ;
- Être vigilants sur les signes de fatigue (énervement, sommeil, perte de capacités, ...)

Les animateurs ont la responsabilité de :

- Encadrer les enfants durant leurs activités
- Réfléchir aux dangers, choisir et préparer le lieu de l'activité ainsi que le matériel ;
- Adapter l'activité à la tranche d'âge et aux individus ;
- Connaître les particularités de chaque enfant (fiches médicales, de renseignements);
- Contrôler l'hygiène corporelle et alimentaire de chaque enfant.
- Veiller à être équitable
- Créer un climat sain où chacun pourra s'exprimer sans contraintes et où la parole de chacun sera prise en compte.

Les animateurs doivent :

- Surveiller leur tenue, leur langage et leur attitude ;
- Respecter les règles de vie et les faire appliquer ;
- Informer la direction et l'équipe de toute information importante ;
- Assurer les responsabilités qui lui sont confiées ;
- Être ponctuels.
- Signer et appliquer la « charte de l'animateur », document qui donne une ligne de conduite aux agents ce qui permet d'assurer une évaluation régulière des savoirs faire et savoirs être de chaque membre de l'équipe d'animation.

Rôle de l'assistant sanitaire :

Les assistants sanitaires, titulaires du PSC1 sont nommés par le Directeur en fonction des besoins de la structure (assistants nommés sur le centre, assistants nommés lors de sorties) ;

L'assistant est en charge d'organiser et de vérifier régulièrement l'armoire à pharmacie ;

Il gère les Projets d'accueil individualisés ;

Il assure la prise de médicaments si besoin (ordonnance obligatoire) ;

Il conserve les médicaments sous clé et veille à la tenue du registre de soins ;

Il est en mesure d'assurer les gestes de premiers secours.

Le rôle de chacun (équipe d'animation, enfants, parents et responsables) est très important dans la vie en collectivité, il doit être respecté et valorisé.

3. Organisation du travail dans l'équipe

Préparations des vacances et mercredis : Celles-ci se déroulent avec les différents animateurs qui se retrouvent en équipe, en fonction de leurs plannings, élaborés par le directeur, pour travailler leur projet d'animation en lien avec le projet pédagogique.

A l'issue de ces réunions, sont définis les programmes d'activités ainsi que la liste du matériel nécessaire au bon déroulement de ces activités.

L'équipe se réunit une fois par semaine, le lundi, afin :

- D'analyser son travail en référence au projet pédagogique et de remettre en cause ses pratiques. Elle peut amener des changements dans le fonctionnement afin de mieux répondre aux objectifs.
- De communiquer et d'aborder les problématiques rencontrées dans la semaine afin de les résoudre.
- De mettre en place des projets.
- D'échanger sur les enfants afin de mieux répondre à leurs besoins.

Le directeur et l'ensemble des animateurs y participent. Elles sont animées par le directeur.

L'équipe a à sa disposition une documentation (fichiers d'activités, revues pédagogiques, réglementation, possibilités d'activités dans les environs, textes et documents pédagogiques...). Chacun est garant de la mise à jour et du respect de ces outils de travail.

4. Règles d'hygiène et de santé

Les animateurs sont garants de l'hygiène de chaque enfant dans l'enceinte de l'accueil de loisirs. Ils sont donc tenus de veiller au lavage des mains avant le repas de midi et les goûters, ainsi qu'après chaque passage aux toilettes. Ils sont également tenus de contrôler le brin de toilette des enfants après chaque repas et de les inciter, pour les plus petits, à passer aux toilettes régulièrement sans oublier de favoriser l'autonomie de la propreté intime.

Chaque groupe a une trousse à pharmacie qu'il doit emmener partout où il va. Cette trousse est utile pour les petits bobos de la vie quotidienne. Elle contient obligatoirement, le listing des numéros des familles, les numéros d'urgence ainsi qu'un cahier d'infirmier que les animateurs doivent tenir à jour en fonction des blessures des enfants.

Les petits bobos ne doivent pas être négligés : maux de tête, coup de soleil, plaies superficielles, petites coupures sont à prendre au sérieux !

En cas d'accident grave pendant une sortie, il faut en premier prévenir les secours (SAMU :15 ou 112) ainsi que la direction. Dans le cas d'une hospitalisation, l'animateur qui a le rôle d'assistant sanitaire doit rester avec l'enfant et l'accompagner en attendant le responsable légal. La direction s'occupe de prévenir les parents afin de traiter la situation avec eux.

Il faut dans le cas d'un accident grave, éloigner le groupe d'enfants de l'endroit de l'accident en oubliant pas de les rassurer et sécuriser le périmètre où se trouve l'enfant accidenté.

Sur la période estivale, les enfants doivent impérativement porter une casquette ou un chapeau pour se protéger du soleil et s'hydrater abondamment tout au long de la journée surtout lorsqu'il fait chaud. Il est également important de penser à mettre de la crème solaire à tous les enfants à plusieurs reprises dans la journée. Aucun coup de soleil ne sera toléré !

COVID19 : L'équipe de l'Acm s'engage à respecter et faire respecter le protocole sanitaire en vigueur.

5. Laïcité

Il est important de souligner qu'en raison de notre caractère laïc, la pratique du jeûne ne doit pas troubler l'organisation de l'Accueil collectif de mineurs. De plus, les salariés sont tenus à une obligation de stricte neutralité en matière religieuse ou politique vis-à-vis du public accueilli. C'est pourquoi, aucun signe distinctif quel qu'il soit (religieux ou politique)

ne sera toléré.

La direction appuyée de l'équipe d'animation, veille à ce que chaque enfant ou jeune accueilli n'affiche pas d'appartenance religieuse ou politique et invite à la discrétion.

6. Règlementation et sécurité

Le nombre d'enfants doit être connu PAR TOUS tout au long de la journée.

En baignade :

- 1 animateur **dans l'eau** pour 5 ans de moins de 6 ans
- 1 animateur **dans l'eau** pour 8 enfants de plus de 6 ans
- Toujours informer le poste de surveillance de l'arrivée du groupe

Il est absolument essentiel de tout mettre en œuvre pour que les enfants évoluent en toute sécurité dans l'accueil de loisirs.

Déplacements :

Lors de tous les déplacements, l'équipe d'animation doit se munir de la liste des enfants, d'eau ainsi que de la trousse à pharmacie et équiper tout le monde (animateurs et enfants) d'un gilet jaune.

En cas d'absence sur site, il est important de signaler sur la porte du centre la destination du groupe, l'heure de départ et de retour, le nombre d'enfants ainsi que les numéros de portables des encadrants.

En car :

Les quatre sièges se trouvant à l'avant du car, les deux sièges se trouvant au niveau de la porte arrière ainsi que le siège du milieu qui se situe à l'arrière du car, sont réservées aux animateurs.

Avant chaque départ, un chef de convoi est désigné, c'est lui qui sera en possession de la liste des enfants ainsi que de la feuille de route. Il doit faire en sorte que le trajet se déroule bien.

Avant chaque démarrage, les animateurs vérifient que tous les enfants sont présents (les compter) et que la ceinture de sécurité soit bien attachée et non torsadée ce qui gênerait le bon fonctionnement de celle-ci. Après chaque arrivée, les animateurs vérifient que tous les enfants sont bien descendus et que rien n'a été oublié.

A pied :

Les animateurs doivent veiller à ce que les enfants soient rangés deux par deux, les uns derrière les autres. Nous rappelons que par mesure de sécurité, il est indispensable qu'il y ait un animateur qui ouvre et un qui ferme la marche, et que le groupe doit se déplacer du côté le plus sécurisé. Il faut également faire traverser la route aux enfants en toute sécurité. Pour cela, les animateurs doivent bloquer la circulation avant de faire traverser les enfants, de par leur présence de chaque côté du passage piéton.

Covid-19 :

L'équipe attache la plus grande importance à veiller à l'application du protocole sanitaire en vigueur.

7. EVALUATION :

Par rapport à nos objectifs, plusieurs critères d'évaluation ont été définis :

Pour les enfants :

Les enfants participent volontairement aux activités ou s'occupent sereinement de manière individuelle ;

Une progression est mesurable sur l'autonomie dans les gestes de la vie quotidienne ;

Les enfants s'impliquent dans la gestion de la vie collective ;

Les enfants ont envie de montrer ou de raconter aux autres leurs réalisations.

Les enfants restituent leur ressentis sur la journée passée avant leur départ échelonné.

Pour les familles :

Les parents inscrivent leurs enfants avec confiance ;

Les familles échangent avec le personnel.

Pour les animateurs :

Les agents se sont appropriés le projet pédagogique et l'ont mis en œuvre pendant toute la période ;

Les agents se sont investis et ont bien vécu leur intégration dans l'équipe d'animation ;

Les animateurs ont participé à la vie du centre : rangement, préparation goûters, ménage, préparation fiches d'activités, évaluation ...

Pour la vie du centre

Le matériel est utilisé ;

Les lieux sont propres, rangés, décorés ;

Les relations sont calmes, détendues, exemptes de toute violence ;

Les réunions sont courtes, efficaces et conviviales ;

L'organisation est efficace et bien vécue par tous.